

LETTRE DE RENTREE 2026-2027

Ecole Jeanne d'Arc

Madame, Monsieur, Chers parents,

Ce message contient plusieurs informations importantes quant à l'organisation de la rentrée.

1. RENTREE : Afin de fluidifier cette rentrée et d'offrir à chacun un accueil plus personnel, voici l'organisation de la rentrée.

MATERNELLE	Lundi 31 août	
	9h30	MS - GS
	9h30	PS uniquement (groupe 1)
	Mardi 1 septembre	
	8h30	PS uniquement (groupe 2)
	Jeudi 3 septembre	
	8h30	PS uniquement (groupe 3)
	Vendredi 4 septembre	
	8h30	Toute la classe de PS
ELEMENTAIRE	Lundi 31 août	
	8h30	CM1 – CM2
	8h45	CE1- CE1/CE2- CE2
	9h00	CP

2. LE JOUR DE LA RENTREE :

Veuillez nous faire parvenir **vos attestations d'assurance responsabilité civile**.

Les élèves apportent **impérativement toutes les fournitures demandées**.

Les enseignants se chargent de commander la quasi-totalité des fournitures scolaires (fichiers, cahiers, classeurs, agendas...). Ces fournitures vous seront facturées.

Les manuels sont prêtés par l'établissement (**ils sont à couvrir**). Un état du livre est fait avant le prêt, tout livre rendu en mauvais état à la fin de l'année sera facturé.

La restauration ainsi que la garderie du soir sont assurées dès le lundi 31 août. La garderie du matin ne commence que le mardi 1er septembre.

3. La tenue de travail :

Le lundi 1^{er} septembre, les élèves devront porter leur tenue de travail.

Lors du premier jour de classe, ils reliront avec les enseignants le règlement intérieur mis à jour avec cette nouvelle spécificité.

Le port de la tenue de travail est obligatoire quotidiennement.

LETTRE DE RENTREE 2026-2027

Ecole Jeanne d'Arc

4. HORAIRES :

○ MATERNELLE : 45, rue Marie Clémence Fouriaux

Lundi-mardi-jeudi-vendredi

Classe matin	Classe Après-midi	Sorties du soir
8h40-11h40 <i>(Ouverture de la porte à 8h30)</i>	13h30-16h40 <i>(Ouverture de la porte à 13h20)</i>	16h40
Garderie du matin	Garderie du soir	
7h45-8h20 <i>(Il n'y a pas d'ouverture de porte entre 8h20 et 8h30)</i>	Forfait 1	Forfait 2
	De 16h40 à 17h30 <i>(Il n'y a pas d'ouverture de porte entre 16h45 et 17h : les enfants goûtent)</i>	De 16h40 jusqu'à 18h. <i>(Merci de veiller à bien respecter les horaires).</i>

Pensez à faire passer votre enfant aux toilettes avant de partir pour l'école.

○ ELEMENTAIRE : 94, Avenue de Laon

Lundi-mardi-jeudi-vendredi

Classe matin	Classe Après-midi	Sorties du soir	
8h30-11h30 <i>(Ouverture de la porte à 8h20)</i>	13h20 <i>(Ouverture de la porte à 13h10)</i>	CP et CE1 A 16h30 Sortie au 94 Avenue de Laon	CE1B et CE2 16h30 sortie au 102 avenue de Laon
		CE2/CM1 et CM1A 16h35 sortie au 94 avenue de Laon	CM1/CM2 et CM2 16h35 sortie au 102 avenue de Laon
Garderie du matin	Etude / Garderie du soir		
	Forfait 1	Forfait 2	
	Etude	Garderie	Garderie
	<i>Inscription possible à partir du CP. Etude obligatoire à partir du CE2</i>	<i>Inscription possible du CP au CE1</i>	De 17h30 jusqu'à 18h00
7h45 à 8h20	Pas de sorties possibles avant 17h30	17h00	
		17h30	

LETTRE DE RENTREE 2026-2027 Ecole Jeanne d'Arc

5. ABSENCES :

Pour des raisons d'obligation scolaire et de tenue des registres d'appel, les absences doivent être justifiées. Les parents doivent avertir l'école **avant 9 heures le matin même**, par téléphone ou via école directe auprès de l'enseignant de la classe. Dans tous les cas, un justificatif écrit doit être transmis. Les parents se tiennent informés sur le travail effectué durant l'absence.

Les demandes d'autorisation de sortie durant les heures de cours ne sont accordées qu'exceptionnellement et à condition que l'élève soit accompagné par une personne responsable qui viendra le chercher. En aucun cas un enfant ne sera autorisé à quitter seul l'école. Pour toute sortie, il sera demandé à la personne venant chercher l'élève de compléter et de signer une autorisation écrite. *(en maternelle, auprès de l'enseignant - en élémentaire, directement à l'accueil).*

Carte scolaire de sortie : à partir du CM1, votre enfant à la possibilité de repartir seul après la classe, dans ce cas, une carte de sortie est à compléter (cf ci-dessous). L'enfant devra toujours l'avoir avec lui et la présenter à l'adulte pour chaque sortie, sinon il ne sera pas autorisé à quitter seul l'établissement.

Carte de sortie de Classe de :.....



**est autorisé(e) à sortir seul(e) de
l'établissement pour l'année 2026-2027**

Coller la
photo ici

Faire une croix pour indiquer le jour et l'heure de la sortie autorisée.

	MIDI	SOIR	GARDERIE			APRES ETUDE
	11h30	16h30- 16h35	17h00	17h30	18h00	18h00
LUNDI						
MARDI						
JEUDI						
VENDREDI						

Nom/ Prénom / signature du responsable légal

LETTRE DE RENTREE 2026-2027

Ecole Jeanne d'Arc

5. INFORMATIONS SPECIFIQUES :

• **Ecole directe :**

Comme l'année dernière, l'usage d'Ecole Directe se poursuit. Cet outil est le lien entre les familles et l'établissement. Vous y retrouverez toutes les informations, circulaires, la facturation, le certificat de scolarité, etc... Nous vous conseillons de vous y connecter très régulièrement.

Le code d'accès et le mot de passe restent identiques à l'année dernière.

Pour les nouvelles familles, vous avez reçu des codes afin de réaliser les démarches d'inscription. Ces identifiants restent identiques.

6. CALENDRIER 2026-2027 : ATTENTION aux demi-journées de CLASSE travaillées et à la date de fin d'année scolaire

Lundi 7 septembre	17h45 : Rencontre Parents-professeurs CP
Mardi 8 septembre	17h45 : Rencontre Parents-professeurs PS ,PS/MS , MS et GS
Mardi 15 septembre	17h45 : Rencontre parents-professeurs CE1, et CE2
Mardi 22 septembre	17h45 : Rencontre Parents-professeurs CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2
Lundi 28 septembre	Photos individuelles
Mardi 29 septembre	Photos des fratries
Samedi 3 octobre Matin	Traditionnelle course d'endurance de l'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre) pour tous les élèves du CP au CM2 au Parc de Champagne. (* à confirmer)
Vacances de la Toussaint	Du vendredi 16 octobre 2026 après la classe au lundi 2 novembre 2026 au matin
Vacances de Noël	Du vendredi 18 décembre 2026 après la classe au mardi 5(*) janvier 2027 au matin
Vacances d'hiver	Du vendredi 19 février 2027 après la classe au lundi 8 mars 2027 au matin
Mercredi 17 mars	Matinée anglaise (8h30-11h30)
Lundi 29 mars	Lundi de Pâques
Vacances de Pâques	Du vendredi 16 avril 2027 après la classe au lundi 3 mai 2027 au matin
Pont de l'ascension	Du mardi 4 mai 2027 après la classe au lundi 10 mai 2027 au matin
Lundi 17 mai	Férieré : lundi de pentecôte
Samedi 26 juin	Kermesse organisée par l'APEL
Début des vacances d'été	Jeu di 1 ^{er} Juillet (Après la classe)

(*) harmonisation avec le collège

- Le lundi 31/08 est récupéré le lundi 4/01
- Le samedi 3/10 et le mercredi 17/03 sont récupérés le vendredi 2 juillet.

LETTRE DE RENTREE 2026-2027 Ecole Jeanne d'Arc

7. FACTURATION :

La facture annuelle est adressée fin septembre.

Les tarifs appliqués pour l'année 2026-2027, ainsi que les différents points liés à la facturation, sont détaillés dans le règlement financier qui vous a été remis lors de l'inscription ou la réinscription de votre (vos) enfant(s).

Les frais annexes comprennent : les fournitures scolaires fournies par l'établissement (cahiers, classeurs, fichiers...), les sorties, les projets spécifiques par classe.

8. ASSURANCE :

Les élèves sont couverts pour le risque "Scolaire" par le Service des Assurances FEC à Metz. Le dépliant du service assurance est consultable sur la page de rentrée et vous renseigne sur les garanties dont bénéficient les élèves et les formalités à accomplir en cas d'accident.



IMPORTANT : RESPONSABILITE CIVILE

Les élèves inscrits dans l'établissement doivent obligatoirement être couverts par une assurance Responsabilité Civile. **Nous vous remercions de nous fournir cette attestation dès la rentrée scolaire.**

9. RGPD :

En vertu de la mise en conformité du Règlement Général de la Protection des Données, nous pouvons être amenés, tout en respectant la loi informatique et liberté, à communiquer certaines informations vous concernant :

- Soit auprès de l'A P E L (association des parents d'élèves)
 - Soit auprès de l'organisme en charge de la réalisation de notre brochure de présentation du groupe.
- Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas que certaines de ces données soient transmises, nous vous saurions gré de bien vouloir nous le faire savoir par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 11 septembre 2026.

10. APEL : Association des Parents d'élèves



L'équipe des parents bénévoles de l'école Jeanne d'Arc, dynamique et enthousiaste, met sa motivation et son temps au service de l'association tant pour proposer actions ou projets pédagogiques aux enfants, que pour se retrouver autour de valeurs communes qui feront la force de l'école. En tant qu'adhérent, c'est aussi votre association. Chaque famille y a sa place comme partenaire. Y prendre part, c'est participer à la vie de l'école ! **L'APEL, c'est aussi le lieu de belles rencontres, rejoignez-nous !**

LETTRE DE RENTREE 2026-2027 Ecole Jeanne d'Arc

DEVENEZ PARENTS CORRESPONDANTS !

Les parents correspondants sont le relais privilégié entre vos enfants, les enseignants et l'établissement. Soucieux de créer du lien et de la confiance, ils assistent aux Conseils d'école pour la Maternelle ou l'Elémentaire (un par trimestre). Ils établissent un compte-rendu.

Dès la rentrée 2026, vous pouvez vous porter candidat (fiche de candidature ci-dessous).

Charte du parent correspondant de classe (parent délégué)

Légitimité :

- Parent d'élève à jour de ses cotisations à l'APEL, il adhère au projet éducatif de l'établissement.
- Il possède des qualités relationnelles qui lui permettent de créer du lien entre les parents, l'équipe éducative et l'APEL.
- Le parent correspondant est volontaire pour assurer ce service bénévole et accepte en toute conscience la responsabilité qui résulte de son engagement, valable pour une année scolaire.

Rôle :

Le parent correspondant a un rôle de :

- Porte-parole : il fait remonter les questions et facilite la circulation de l'information entre les parents, le professeur des écoles, le président APEL etc...
- Médiateur : à la demande de parents ou d'un membre de l'équipe éducative, il intervient lorsqu'il y a une difficulté à régler, un conflit à apaiser
- Lien entre les familles et l'APEL : il informe l'APEL de toute question appelant une action éducative plus large ou plus concertée ; il informe ou aiguille les parents vers les personnes ou les services des APEL susceptibles de répondre à leurs besoins d'informations spécifiques
- Acteur : selon les niveaux, les besoins, il est le lien avec l'équipe pédagogique et l'APEL, le parent correspondant de classe peut collaborer à l'organisation d'une activité.

Engagement :

Le parent correspondant s'engage à :

- Représenter l'ensemble des parents de la classe
- Etablir des liens avec les parents d'une classe et l'équipe éducative – agir au service des enfants et des parents
- Respecter les personnes : enfants, parents, enseignants, etc...
- Se montrer discret et respecter la confidentialité de ce qui peut lui être confié (propos, documents), devoir de réserve.
- Se rendre disponible pour assurer sa mission
- Effectuer sa mission en lien avec le Président de l'APEL et lui rendre compte de son activité
- Respecter la présente charte



LETTRE DE RENTREE 2026-2027

Ecole Jeanne d'Arc

Le non-respect de cette charte peut entraîner la révocation. A la demande du Chef d'établissement, le Président de l'Apel notifiera par tout moyen la décision au Parent Correspondant.

APPEL A CANDIDATURES - ANNEE SCOLAIRE 2026/2027 ELECTION DES PARENTS CORRESPONDANTS

Monsieur ou Madame _____ (Nom et Prénom)
Parents de _____ (Nom, Prénom et classe de l'enfant)
Adresse _____ Code
postal et ville _____
Tél _____ E-mail _____@_____
Fait à _____ Le _____ / _____ / 2025

Signature à faire précéder de la mention manuscrite « lu et approuvé, bon pour engagement »

Fiche à remettre ou à renvoyer avant le 11 septembre 2026 à :

RUYER Rémy : direction-ecole@gdls-reims.com (pour la Maternelle ou l'Elémentaire)

POUR SUIVRE TOUTE NOTRE ACTUALITÉ, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK

@apeljeannedarcreims  <https://www.facebook.com/apeljeannedarcreims>

Page facebook de l'école : Ecole Jeanne d'Arc La Salle Reims

Contactez-nous : apeljeannedarclasalle@gmail.com

En savoir plus sur l'Apel national : www.apel.fr